

Mise au concours

En raison du départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

chancelier/ère municipal/e et chef/fe du Service économie et tourisme (100%)

La personne que nous recherchons sera responsable de la direction de la chancellerie municipale ainsi que du Service économie et tourisme de la ville. A ce titre, elle assurera le lien entre les autorités politiques et l'administration municipale et garantira la coordination entre les différents services communaux.

Principales exigences :

- formation supérieure (université, HEG) ou jugée équivalente
- éventuellement être en possession du diplôme de cadre en administration communale ou disposé à suivre la formation
- intérêt marqué pour la gestion d'une collectivité publique
- excellente maîtrise de la langue française, grande facilité rédactionnelle
- très bonne maîtrise de la langue allemande
- connaissances d'anglais
- expérience de quelques années dans la gestion du personnel
- expérience confirmée dans l'élaboration et la gestion de projets
- aisance dans la communication et la négociation
- aptitude à travailler de manière autonome et à prendre des initiatives
- disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail

Activités principales :

- gérer et superviser l'ensemble des tâches de la chancellerie
- soutenir les autorités communales dans l'exercice de leur fonction
- rédiger les procès-verbaux et la correspondance des séances du Conseil municipal
- assurer la coordination entre les services communaux ainsi qu'avec les partenaires externes
- assumer la fonction de chef/fe du personnel
- diriger le Service économie et tourisme
- assumer la responsabilité de la communication interne et externe
- organiser et participer à des opérations de relations publiques

Nous offrons :

- un poste de travail laissant une grande indépendance dans l'organisation des tâches
- une activité intéressante et très diversifiée
- un salaire et des prestations sociales en rapport avec les exigences

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2023 ou date à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la chancellerie municipale, tél. 032 942 44 24 ou info@saint-imier.ch.

Accompagné des documents usuels, votre dossier de candidature est à adresser **jusqu'au 25 septembre 2022** au Conseil municipal, mention « chancelier/ère », Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

CONSEIL MUNICIPAL